



**CORPORATION
AURIFÈRE VIOR**

CORPORATION AURIFÈRE VIOR AUGMENTE L'ÉTENDUE LATÉRALE DE LA MINÉRALISATION À HAUTE TENEUR

5,17 g/t Au sur 2,9 mètres et 7,37 g/t Au sur 2,0 mètres

Brossard, Canada – le 16 juillet 2026 – CORPORATION AURIFÈRE VIOR INC. (« Corporation Aurifère Vior », « Vior » ou la « Société ») (TSXV : VIO, OTCQB : VIOF, FRA : VL5) a le plaisir d'annoncer de nouveaux résultats issus de son programme de forage de 30 000 mètres en cours sur son projet Ligneris, détenu à 100 % par la Société et situé à 55 kilomètres au nord-ouest de la ville d'Amos, dans la région de l'Abitibi au Québec.

La minéralisation qui a livré une teneur de **5,17 g/t Au sur 2,90 mètres** incluant **13,4 g/t Au sur 1,0 mètre** dans le sondage LI-26-024 est principalement constituée de traces à 3 % de pyrite encaissée dans une rhyolite fortement déformée et modérément à fortement séricitisée et silicifiée. Elle permet de prolonger la minéralisation définie dans le sondage LI-26-005-EXT (5,64 g/t Au sur 4,0 mètres; voir le communiqué de presse daté du 17 mars 2026) de plus de 100 mètres vers l'ouest.

Le sondage LI-26-034 a recoupé un intervalle titrant **7,37 g/t Au sur 2,0 mètres** à 564,0 mètres, **incluant 12,6 g/t Au sur 1,0 mètre**. Il a été implanté à 160 mètres à l'est du sondage LI-26-012 (12,8 g/t Au sur 2,0 mètres; voir le communiqué de presse daté du 2 juin 2026) et permet de prolonger la minéralisation et l'enveloppe d'altération vers le nord-est. La minéralisation se présente sous forme de pyrite finement disséminée variant de 1 à 2 %, encaissée dans une rhyolite modérément séricitisée et fortement silicifiée. D'autres zones minéralisées ont été recoupées dans le même sondage, livrant des valeurs de 3,45 g/t Au sur 3,7 mètres à 439,3 mètres, et de 3,26 g/t Au sur 2,0 mètres à 697,0 mètres. Ces résultats permettent d'augmenter l'étendue latérale de la structure minéralisée connue dans la zone Sud à plus de 1 300 mètres.

Mathieu Savard, président et chef de la direction de Corporation Aurifère Vior, a déclaré : « Nous sommes sur une belle lancée grâce à la régularité et à la qualité des résultats obtenus à Ligneris. Les résultats du sondage LI-026-034 en particulier sont déterminants, car ils ouvrent la minéralisation aurifère vers l'est en profondeur et confirment que la zone Sud s'étend maintenant sur une distance latérale de 1,3 kilomètre, ce qui représente une expansion significative de ce corridor à fort potentiel. La prochaine phase de forage sera axée sur le forage intercalaire dans cette zone, avec une grille de forage plus serrée, afin de mieux définir son ampleur et sa continuité. Avec plus de 6 000 résultats d'analyse restant encore à venir du laboratoire et les travaux de forage s'approchant de la barre des 25 000 mètres, nous sommes plus encouragés que jamais quant au potentiel de croissance que nous continuons de mettre au jour à Ligneris. »

Tableau 1 – Résultats d'analyse des carottes de forage

N° de sondage	Intervalle De (m)	Intervalle À (m)	Intervalle Largeur (m)	Au (g/t) non coupé	Zone
LI-26-024	750,0	752,9	2,9	5,17	Zone Sud
<i>incluant</i>	751,0	752,0	1,0	13,4	
LI-26-034	439,3	443,0	3,7	3,45	Zone Sud
LI-26-034	564,0	566,0	2,0	7,37	Zone Sud
<i>incluant</i>	565,0	566,0	1,0	12,6	
LI-26-034	697,0	699,0	2,0	3,26	Zone Sud



Tableau 2 – Localisation des collets des sondages

N° de sondage	Azimut (°)	Pendage (°)	Longueur du sondage (m)	UTM Estant	UTM Nordant
LI-26-024	321	-52	1 023	684880	5429335
LI-26-034	332	-58	928	685422	5429574

La Société a complété environ 23 600 mètres de forage depuis le début du programme 2026 et plus de 6 000 résultats d'analyse restent à venir du laboratoire. Vior compte actuellement une foreuse en activité et poursuivra ses travaux jusqu'à la fin du mois d'août. La Société s'attend à compléter son programme de 30 000 mètres au cours du troisième trimestre de 2026.

Forage à Kinebik

La Société désire également annoncer le lancement de sa campagne de forage de 15 000 mètres à Kinebik. Une foreuse est arrivée sur le site ce mercredi et une deuxième foreuse devrait arriver la semaine prochaine. Pour de plus amples détails à propos du programme, veuillez consulter le communiqué de presse de la Société daté du 30 juin 2026.

Contrôle de la qualité

L'épaisseur réelle est estimée à 65-80 % des intervalles rapportés en longueur dans l'axe de forage. Aucune teneur de coupure n'est appliquée aux résultats d'analyse, sauf indication contraire. Toutes les analyses de carottes de forage NQ ont été obtenues par pyroanalyse avec tamisage sur une fraction de 1 kg ou par pyroanalyse standard sur une fraction de 50 grammes avec fini par absorption atomique ou fini gravimétrique aux laboratoires ALS de Val-d'Or (Québec) ou de Sudbury (Ontario). La méthode par pyroanalyse avec tamisage (1 kg) est utilisée lorsque les échantillons contiennent des intervalles d'or grossier. Certains échantillons sont également analysés pour détecter la présence de plusieurs éléments à l'aide d'une méthode par dissolution à quatre acides et ICP-MS aux laboratoires ALS. La conception du programme de forage, l'assurance qualité/contrôle qualité (« AQ/CQ ») et l'interprétation des résultats sont effectuées par des personnes qualifiées qui appliquent un programme d'AQ/CQ conforme au Règlement 43-101 et aux meilleures pratiques de l'industrie. Des standards et des blancs sont ajoutés en alternance à tous les 10 échantillons afin de respecter les directives et protocoles stricts d'AQ/CQ de la Société et du laboratoire. Les résultats historiques sur le projet Ligneris décrits dans le présent communiqué de presse sont tirés de sources publiques et la personne qualifiée responsable de l'examen et de l'approbation des renseignements techniques divulgués dans le présent communiqué de presse (voir les détails ci-dessous) n'a pas vérifié l'information relative à ces résultats historiques. Par conséquent, cette information n'est pas nécessairement représentative de la minéralisation sur le projet Ligneris.

Personne qualifiée

Le contenu technique divulgué dans le présent communiqué de presse a été examiné et approuvé par Pascal Simard, vice-président à l'exploration chez Corporation Aurifère Vior, une personne qualifiée au sens du Règlement 43-101.



**CORPORATION
AURIFÈRE VIOR**

À propos de Corporation Aurifère Vior inc.

Corporation Aurifère Vior est une société junior d'exploration minière basée dans la province de Québec, au Canada, dont la stratégie consiste à générer, explorer et développer des projets de métaux précieux de grande qualité dans la juridiction minière éprouvée et favorable du Québec. Au fil des ans, les équipes de gestion et techniques de la Société ont démontré leur capacité à découvrir de nombreux gisements aurifères de plusieurs millions d'onces au Québec.

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

Mathieu Savard
Président et chef de la direction
418-670-1448
msavard@vior.ca

www.vior.ca

SEDAR+ : Corporation Aurifère Vior inc.

La Bourse de croissance TSX et son fournisseur de services de réglementation (au sens attribué à ce terme dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'assument aucune responsabilité quant à la pertinence ou à l'exactitude du présent communiqué.

Énoncés prospectifs

Le présent communiqué de presse contient des « informations prospectives » au sens attribué à ce terme par les lois canadiennes applicables sur les valeurs mobilières, qui sont basées sur les attentes, les estimations, les projections et les interprétations en date du présent communiqué de presse. Les énoncés prospectifs comprennent, sans s'y limiter, des énoncés relatifs à la clôture de la transaction, la capacité d'obtenir les approbations requises de la Bourse de croissance TSX, l'importance de l'expansion de la Société dans le district de Ligneris, les activités d'exploration planifiées par la Société et ses objectifs à long terme, le potentiel des propriétés Kinebik, Peacock et Launay, la capacité de l'exploration (incluant le forage) de prédire la minéralisation avec exactitude, l'atteinte de la production sur l'une ou l'autre des propriétés de la Société, l'importance des résultats d'exploration antérieurs sur les propriétés Kinebik, Peacock et Launay, et la capacité de la Société d'offrir des rendements à ses actionnaires et des bienfaits durables à ses parties prenantes. Tout énoncé qui implique des discussions à l'égard de prévisions, d'attentes, d'interprétations, d'opinions, de plans, de projections, d'objectifs, d'hypothèses, d'événements ou de rendements futurs (utilisant souvent, mais pas forcément, des expressions comme « s'attend » ou « ne s'attend pas », « est prévu », « interprété », « de l'avis de la direction », « anticipe » ou « n'anticipe pas », « planifie », « budget », « échéancier », « prévisions », « estime », « est d'avis », « a l'intention », ou des variations de ces expressions ou des énoncés indiquant que certaines actions, certains événements ou certains résultats « pourraient » ou « devraient » se produire, « se produiront » ou « seront atteints ») n'est pas un énoncé de faits historiques et pourrait constituer de l'information prospective et a pour but d'identifier de l'information prospective. Cette information prospective est basée sur des hypothèses raisonnables et des estimations de la direction de la Société et, au moment où elle a été formulée, implique des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels, les performances ou les réalisations de la Société soient sensiblement différents des résultats, des performances ou des réalisations futurs explicitement ou implicitement indiqués par cette information prospective. Bien que l'information prospective contenue dans le présent communiqué soit basée sur des hypothèses considérées raisonnables de l'avis de la direction au moment de leur publication, les parties ne peuvent garantir aux actionnaires et aux acheteurs éventuels de titres que les résultats réels seront conformes à l'information prospective, puisqu'il pourrait y avoir d'autres facteurs qui auraient pour effet que les résultats ne soient pas tels qu'anticipés, estimés ou prévus, et ni la Société ni aucune autre personne n'assume la responsabilité pour la précision ou le caractère exhaustif de l'information prospective. La Société n'entreprend et n'assume aucune obligation d'actualiser ou de réviser tout énoncé prospectif ou toute information prospective contenue dans les présentes en vue de



**CORPORATION
AURIFÈRE VIOR**

refléter de nouveaux événements ou de nouvelles circonstances, sauf si requis par la loi.